



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-45577>

Département(s) de publication : 31

Annonce n° 25-45577

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : UIOSS 31

Correspondant : M. Achats Marchés Service, UIOSS 31

Adresse : 41 rue de l'étoile, 31000 Toulouse

Coordonnées :

Téléphone : 0562517659

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation porte sur la maintenance, préventive et corrective, des Systèmes de Sécurité Incendie de catégorie A, des équipements de désenfumage mécanique et des portes coupe-feu du siège de l'Union Immobilière des Organismes de Sécurité Sociale de la Haute-Garonne (UIOSS 31).

Lieu d'exécution : 41 route de l'étoile, 31093 Toulouse

Lieu de livraison : 48 rue Sylvain Dauriac, 31093 Toulouse

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Ces éléments sont détaillés au DCE

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Ces éléments sont détaillés au DCE
Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Ces éléments sont détaillés au DCE

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Ces éléments sont détaillés au DCE

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Ces éléments sont détaillés au DCE

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Ces éléments sont détaillés au DCE

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 21/05/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

UI2024014

Renseignements complémentaires : En application de l'article R.2123-5 du Code de la commande

Renseignements complémentaires : publique, l'Organisme se laisse la possibilité d'engager une négociation portant sur les éléments contenus dans les offres. L'Organisme se réserve toutefois la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Le tribunal compétent pour connaître des litiges relatifs à la passation de ce marché est le Tribunal Judiciaire de Bordeaux dont les coordonnées sont les suivantes : Adresse : 30 Rue des Frères Bonie - 33000 BORDEAUX Tel: 05.47.33.90.00 / Fax: 05.47.33.91.88 URL: <http://www.justice.gouv.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours selon les articles 1441-1 et suivants du Code de procédure civile : - référé précontractuel : l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché. - référé contractuel : l'introduction du recours peut se faire qu'après la signature du contrat.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2755479&orgAcronyme=s7h>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/04/2025